

Fiche de Données de Sécurité
conforme à la Directive 91/155/CEE et ISO 11014-1
Date d'impression: 13.11.2003
5
Etablie le: 21.02.2003

FDS No.: 054-00212312.0000

1. Identification du produit et de la société

Identification du produit

Nom commercial
Fond de Joint

Information sur le fabricant/fournisseur

Fabricant/fournisseur: SIKA S.A.
Rue/boite postale: 84 rue Edouard Vaillant, B.P.104
Code postal: 93351 LE BOURGET CEDEX
Pays: France
No. de téléphone: 01 49 92 80 00
Télécopie: Constr: 0149928098 Indu: 0149928097
Information générale:
Téléphone d'urgence:

ORFILA: 01 45 42 59 59
Centre antipoison de Paris: 01 40 05 48 48
Centre antipoison de Lyon: 04 72 11 69 11
Centre antipoison de Marseille: 04 91 75 25 25

2. Composition/information sur les composants

3. Identification des dangers

Voir chapitre 11 et 12

4. Premiers secours

Indications générales

Dans tous les cas, présenter au médecin la fiche de données de sécurité.

Après inhalation

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

Après contact cutané

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact oculaire

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment à l'eau en écartant les paupières pendant au moins 15 minutes.
Appeler aussitôt un médecin.

Après ingestion

Ne pas faire vomir.

=====

Appeler immédiatement le médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés

- compatible avec tous les produits extincteurs habituels

Risques particuliers dus au produit, à ses résidus de combustion
ou aux gaz de combustion

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de:

- Oxyde de carbone (CO)
- Dioxyde de carbone (CO₂)
- Oxyde d'azote (NO_x)

Informations complémentaires

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être
éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.
Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas
la rejeter dans les canalisations.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles

Veiller à assurer une aération suffisante.
Utiliser un vêtement de protection individuelle.
En cas de vapeurs/poussières/aérosols utiliser un appareil de
protection respiratoire.

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les égouts, ni dans les eaux.
En cas de déversement dans les eaux fluviales, le sol ou les égouts,
informer les autorités compétentes.

Méthodes de nettoyage/récupération

Ramasser mécaniquement.
Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications
du chapitre "élimination".

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Précautions de manipulation
Voir Chapitre 8 / Equipement de protection individuelle.

Précautions contre l'incendie et l'explosion
Non applicable.

Stockage

Précautions pour les aires de stockage et les emballages
Conserver les emballages hermétiquement fermés, à l'abri de
l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé.

Indications concernant les stockages réunis
Conserver à l'écart des denrées alimentaires, des boissons et des
aliments de fourrage pour animaux.

Informations complémentaires

Protéger du gel.

Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

Protéger de l'humidité de l'air et de l'eau.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Équipement de protection individuelle

Mesures générales de protection et d'hygiène

Prévoir une bonne ventilation ou une aspiration locale des postes de
travail.

Éviter le contact avec les yeux et la peau.

Protéger la peau en appliquant une pommade.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Ne pas fumer, manger et boire pendant l'utilisation.

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter
le travail.

Protection respiratoire

Non applicable.

Protection des mains

gants en caoutchouc butyle/nitrile

Protection des yeux

Lunettes de sécurité.

Protection de la peau et du corps

Vêtement de travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect: solide
Couleur: gris
Odeur: inodore

	Méthode
Point de fusion	> 110 °C
Point d'éclair	env. 360
Masse volumique, non tassée	début 25 - 40 kg/m ³

10. Stabilité et réactivité

=====
Nom commercial: Fond de Joint

Date d'impression: 13.11.2003

Page: 5/5

Etablie le: 21.02.2003

FDS No.: 054-00212312.0000

14. Informations relatives au transport (suite)

IMO/IMDG

Informations complémentaires

Non repris comme matière dangereuse.

15. Informations réglementaires

Etiquetage selon la Directive-CE

Le produit n'est pas soumis à étiquetage selon les Directives communautaires et réglementations nationales en vigueur.

Prescriptions nationales

Maladies professionnelles

Code de la sécurité sociale (L 461-1 à 461-8).

Tableaux publiés dans la brochure ED 486 de l'INRS.

Tableau(x) des maladies professionnelles n° : non concerné

Considération relatives à l'élimination

Elimination du produit:

Eliminer par incinération dans un centre agréé.

L'attention de l'utilisateur est attirée sur la possible existence de contraintes réglementaires et de prescriptions locales, relatives à l'élimination, le concernant.

16. Autres informations

Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées par(*) à gauche de la page.

Les informations contenues dans cette Fiche de Données de Sécurité correspondent à notre niveau de connaissance à la date de publication. Toutes garanties sont exclues. Nos Conditions Générales de Vente en vigueur s'appliqueront. Veuillez consulter la Fiche de Données Techniques avant toute utilisation.